



PRÉFET DU NORD

Communiqué de presse**SECHERESSE :****APPEL A ECONOMISER L'EAU DANS LE DEPARTEMENT DU NORD**

Le département du Nord a connu en 2017 un déficit pluviométrique important ayant conduit à la prise d'un arrêté limitant certains usages de l'eau dans le département.

L'hiver 2017-2018 n'a pas été suffisamment pluvieux sur l'ensemble du département pour permettre une recharge des nappes phréatiques suffisante et homogène, tant le déficit accumulé en 2017 a été important. La très faible pluviométrie des mois de mai et juin est venue accentuer cette situation.

Il est donc nécessaire d'anticiper toute dégradation afin de préserver les usages prioritaires et la préservation des écosystèmes aquatiques.

Face à cette situation, Michel LALANDE, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a décidé de placer le département du Nord en situation de vigilance, avec pour objectif d'alerter sur la sensibilité de la ressource en eau et d'inviter les usagers (particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités) à une utilisation économe de l'eau.

Il est ainsi demandé à tous d'adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau, que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou à partir des réseaux publics de distribution. Chaque citoyen doit être vigilant et faire preuve de civisme en réduisant les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, patrimoine commun et bien précieux de tous les usagers.

Le niveau des nappes souterraines modérément bas ne pose pas, à court terme, de problème pour l'alimentation en eau potable mais la tendance est à la baisse. Les événements pluvieux ou orageux ponctuels ne sont pas de nature à améliorer durablement la situation.

Les débits des cours d'eau sont en forte diminution mais restent au-dessus des seuils de référence.

La préfecture et l'ensemble des services de l'État surveillent la situation avec une attention particulière pour anticiper et éviter les risques de crise.

SERVICE EAU ENVIRONNEMENT

03 28 03 83 00

ddtm-see@nord.gouv.fr

Direction départementale des Territoires et de la Mer du Nord
62, bd de Belfort – CS 90007 – 59042 LILLE CEDEX
Té l : 03 28 03 83 00 – www.nord.gouv.fr